

-----  
**Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal**  
-----

Séance ordinaire du 14 décembre 2023  
-----

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS  
EN EXERCICE : 33**

-----

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre, à vingt heures, le Conseil municipal de Saint-Michel-sur-Orge, légalement convoqué le huit décembre deux mille vingt-trois, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Sophie RIGAUT, Maire.

**N°2023-324  
Objet : Validation du  
projet « SENTEZ-  
VOUS SPORT »**

**Présents :**

Mme Sophie RIGAUT, Maire,  
Mesdames et Messieurs Roselyne DACOURY-TABLEY, Georges GOURGUES, Muriel MOSNAT, Maria MENICACCI-FERRAIN, Nicolas de BOISHUE, Guy PREAUX, Florine EKOUE,

Mesdames et Messieurs Denis NOIROT-DUVAL, Nordine AOUNALLAH, Mehdi GLEYO-KESRAOUI, Joseph DELPIC, José CASTICO OLIVEIRA, Michelle RONZANI, Denis ARCILE, Bernadette BENOIT-GUYOD, Thierry JULLIEN, Christian PICCOLO, Isabelle CATRAIN, Denis BERTON, Bertrand GRANADO, Jean-Louis BERLAND, Fatima KHOBEIZI, conseillers municipaux.

**Absents excusés et représentés :**

M. Dominique TAFFIN, procuration à Mme Sophie RIGAUT  
Mme Carole COUTON, procuration à Mme Roselyne DACOURY-TABLEY  
Mme Isabelle OUDARD, procuration à M. Georges GOURGUES  
M. Philippe LEFEBVRE, procuration à Muriel MOSNAT  
Mme Nathalie FOURMANN, procuration à Mme Maria MENICACCI-FERRAIN  
M. Xavier PASSERI, procuration à M. Nicolas de BOISHUE  
Mme Virginie CAPDEBOSQ, procuration à M. Guy PREAUX  
Mme Mireille ROBERT, procuration à Mme Florine EKOUE  
M. Patrick LEVEAU, procuration à M. Denis NOIROT-DUVAL  
M. Abou NIANG, procuration à M. Jean-Louis BERLAND

**Secrétaire :**

Madame Roselyne DACOURY-TABLEY

Dossier suivi par la Direction des Solidarités

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

**VU** l'avis de la commission solidarités du 4 décembre 2023 ;

**CONSIDERANT** qu'une part importante de la population adulte n'adopte pas régulièrement une activité physique ;

**CONSIDERANT** que les modes de vie évoluent vers davantage de sédentarité et digitalisation ;

**CONSIDERANT** que la municipalité a pour enjeu de promouvoir la pratique d'activité sportive, de lutter contre la sédentarité et ainsi améliorer la santé des habitants ;

**CONSIDERANT** que le centre social Nelson Mandela met en œuvre des actions collectives de préventions sanitaires et sociales à destination des habitants ;

**CONSIDERANT** que le centre social en partenariat avec le service des sports, propose une offre sportive hebdomadaire destinée à un public mixte âgé de 18 à 60 ans ;

**CONSIDERANT** que cette action vise à améliorer la santé des participants, à encourager une activité physique régulière, à favoriser le bien-être général et à renforcer le lien social ;

**CONSIDERANT** qu'il est également essentiel de promouvoir la pratique sportive au sein des familles, contribuant ainsi à lutter contre la sédentarité des enfants ;

**CONSIDERANT** que deux séances d'essais à l'initiation au sport seront proposées pour permettre aux participants de juger de leur intérêt et de leur capacité d'implication

**CONSIDERANT** qu'à partir de 2024, une participation financière de 20€ le trimestre et par personne, soit 2€ la séance, est instaurée et que ce tarif abordable incitera les participants à s'engager de manière durable ;

**Après avoir délibéré à l'unanimité ;**

**APPROUVE** le « projet « Sentez-vous sport » » ;

**APPROUVE** les modalités de ce projet ;

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la mise en place de ce projet pour l'année 2024.

Fait et délibéré en mairie de Saint-Michel-sur-Orge, le 14 décembre 2023

Le Secrétaire  
  
Roselyne DACOURY-TABLEY

Le Maire,  
  
Sophie RIGAULT

Publication en ligne le : 03 janvier 2024

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale compétente et/ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.*